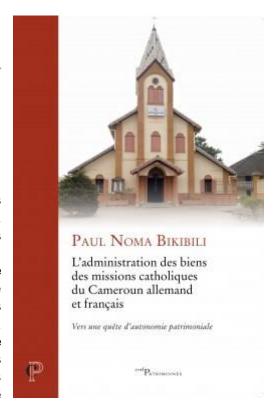
NOMA BIKIBILI Paul

Thèse

L'administration des biens des missions catholiques du Cameroun allemand et français

Collection Cerf Patrimoines 700 pages - avril 2020

La quête de l'autonomie patrimoniale des jeunes Églises reste une urgente préoccupation ecclésiologique actuelle. Voilà pourquoi Jean Paul II demande aux jeunes Églises d'Afrique de la rendre effective (EIA n° 104). Il s'agit « d'un mal patrimonial ». Pour le résorber, il est important de remonter en 1622, l'année d'érection de la Sacrée Congrégation de Propaganda Fide (SCPF) chargée des Missions catholiques, pour voir si elle avait mis en route sa propre autonomie institutionnelle, ainsi que celle patrimoniale en faveur des « Églises missionnaires ». Dès le XVIIe siècle, la SCPF confiait la fondation des Missions catholiques et la mise en route de leur autonomie



patrimoniale aux Congrégations missionnaires et aux Instituts religieux. Celles du Cameroun allemand furent confiées aux Pallottins, et celles du Cameroun français aux Spiritains. L'étude minutieuse des textes de ces deux époques missionnaires révèle que la période allemande avait été marquée par une autonomie financière établie, mais les Spiritains ne parvinrent pas à réaliser cette préoccupation ecclésiologique, à cause de beaucoup de facteurs dont un contexte politique heurté. Ce livre érudit se situe au croisement interdisciplinaire de plusieurs domaines : le droit canonique, le droit civil, le droit civil ecclésiastique, la politique, l'histoire et la missiologie. Il analyse les textes magistériels de la SCPF relatifs aux Missions catholiques depuis son érection, jusqu'au début du XXe siècle. Il offre ensuite un espace de relecture des pratiques ecclésiales et juridiques des missionnaires fondateurs de l'Église du Cameroun pouvant être exploité par les jeunes Églises.

L'auteur

Paul Noma Bikibili est prêtre du diocèse d'Obala au Cameroun. Il est titulaire de la Licence canonique de l'Institut catholique de Paris, ainsi que du Master en Droit, Économie, Gestion, option Droit Fondamental, spécialité Droit canonique et du Diplôme de formation doctorale Gratianus Droit canonique & Droit des Relations Religions-États en Europe, de l'Université Paris-Sud 11. Après plusieurs années de ministère comme prêtre étudiant et coopérateur dans différentes paroisses des diocèses de Versailles et de Strasbourg, il a obtenu le Doctorat en droit canonique à l'Université de Strasbourg en 2018. Il est actuellement aumônier de la Maison Mère des Sœurs du Très Saint Sauveur à Oberbronn.

Article

« Actualités pastorales sur la question des divorcés-remariés », in Service diocésain de la pastorale des familles. Diocèse de Strasbourg, Les familles, enjeux et défis pour aujourd'hui. Préface de Monseigneur Luc Ravel. Postface du Cardinal Théodore-Adrien Sarr, Année Famille. Amoris Laetitia. 19 mars 2021-26 juin 2022. Saint-Léger Editions, 2021, p. 141-164.